



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Liminaire CSE Siège – 27 & 28 avril 2022

LE TEMPS DES MÉDUSES

Aujourd'hui, nous abordons une nouvelle mandature pour notre CSE du Siège.

Les voix des urnes ont parlé, délivrant satisfaction pour les uns ou déception pour d'autres.

Mais nous qui sommes élus, avons maintenant la charge et le devoir de représenter au mieux l'ensemble du personnel.

Et d'ores et déjà, nous pressentons que cette mandature sera plus que périlleuse.

AVRIL 2022

Les orages et ses bruits se rapprochent :

- Toilettage de l'accord collectif et de ses acquis
- Transformation du 19/20 en une espèce de patchwork des Régions
- Suppression de la redevance... ce qui ouvrirait la porte à la privatisation.

Nous échappons, pour l'instant, à la vente de l'audiovisuel public prônée par certains candidats, aux dernières élections présidentielles... mais pour combien de temps ??? Ce n'est que partie remise...

Et puis, il y a ce vent mauvais qui souffle sur le Siège déposant délicatement des méduses sur nos rivages.

Une forme de management bien particulière qui consiste à se « libérer » des salariés qui dérangent... Trop vieux ? L'échine pas assez souple ? Grande gueule ? Mal intégré ... Des profils qui leur montrent tout droit la sortie.

Et pour ce faire, tout est bon :

- Des licenciements abusifs pour « insuffisance professionnelle »
- Des accusations de harcèlement qui ne sont pas justifiées mais qui débouchent sur des sanctions disciplinaires
- Des demandes d'explications pour des propos échangés avec des collègues, alors que jusqu'à preuve du contraire, le délit d'opinion n'existe pas en France.

Nous nous interrogeons notamment de la foudre tombée sur 3 JRI, du même service, ces derniers mois... convoqués pour des entretiens disciplinaires qui peuvent déboucher sur un licenciement...

Il ne s'agit pas d'ôter toutes responsabilités à des actes délictueux et de ne pas punir les fautifs. Les victimes doivent être entendues, respectées et dédommées.

Mais encore faut-il que les faits soient avérés ! Car si ce n'est pas le cas, les victimes se sont les accusés.

Il faut redire ce qu'est le harcèlement : c'est **une violence répétée** qui peut être verbale, physique ou psychologique.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

AVRIL 2022

Nous devons manier ce concept avec prudence et discernement car une telle accusation brise des vies professionnelles et génère des répercussions sur la vie privée des accusés.

Alors effectivement nous nous interrogeons sur l'activité d'une structure qualifiée de « parrains, marraines » dont le rôle serait de guider et recueillir les paroles des jeunes CDD, alternants et stagiaires officiant à FTV.

Nous pensons que cela peut être la porte ouverte à toutes les dérives et obéit à un fonctionnement que nous qualifions d'opaque.

Des rumeurs de « manipulations » font jour et remettent en question le « Zéro tolérance » prôné à juste titre par la Direction.

Dès à présent, nombre de JRI s'interrogent sur l'acceptabilité de partir en mission, à 2, avec une consœur qui a moins de 30 ans « effrayés des accusations illégitimes que l'on pourrait porter à leur égard » disent-ils... car sans témoins...

Certains rédacteurs s'inquiètent de devoir travailler avec des jeunes monteuses dans des salles de montage, portes fermées...

D'autres salariés choisissent, aujourd'hui, de ne plus prendre un ascenseur avec une jeune femme seule... Ils reculent et préfèrent attendre le prochain...

Voilà où nous en sommes :

La cause des femmes est bien mal défendue dans cette histoire.

Ne laissons pas FTV s'enfermer dans un ordre moral qui juge comme déviante toute forme d'expression non politiquement correcte.

C'est notre liberté d'expression qui serait, de fait, la première des victimes.



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR